



Forum: Propositions de logiciels

Topic: Re: Compile Tux & Astux

Subject: Re: Compile Tux & Astux

Publié par: Anonyme

Contribution le : 15/01/2007 13:48:05

Citation :

Dans la mesure où on a le droit de le redistribuer gratuitement, je ne vois pas en quoi un logiciel libre peut être considéré comme "non-gratuit"

Est-ce qu'au moins j'ai pu répondre à ton interrogation ?

Ce sont des questions qu'à un moment je me suis également posées !
C'est pour ça que j'ai essayé de clarifier les 2 notions "libre" et "gratuité".

Parce qu'on a vite fait de faire un contresens.

Et c'est important de le faire pour moi, car je propose une compilation de logiciels libres sur un site de logiciels gratuits. Tu vois ce que je veux dire, ma démarche en elle même mérite cette clarification quelque part, ce que j'avais déjà essayé de faire dans le 1er post.

Bref, en aucun cas c'est un procès de ma part Constance. Ton interrogation méritait qu'on rentre dans le fond de la question je pense.

Merci pour le lien ver AutoRunHTML au fait !